

Les pays du pourtour de la Méditerranée se dotent d'un Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes

par Christophe BESACIER

C'est à Avignon, en France, lors de la 2^e édition de la Semaine forestière méditerranéenne, que les Etats membres du Comité sur les questions forestières méditerranéennes de Silva Mediterranea ont formulé pour la première fois leur demande pour l'élaboration d'un Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes. La première version de ce cadre a été présentée deux ans plus tard à Tlemcen. Il s'articule autour de trois objectifs principaux et neuf axes stratégiques. La 3^e Semaine forestière méditerranéenne fut ainsi l'occasion de débattre sur les modalités de mise en œuvre de ces différents axes stratégiques dans les pays du pourtour de la Méditerranée.

Spécificités des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens

Dans ses œuvres de jeunesse, l'écrivain français Gustave Flaubert écrivait : « *Je tâchais de découvrir, dans les bruits des forêts et des flots, des mots que les autres hommes n'entendaient point, et j'ouvrais l'oreille pour écouter la révélation de leur harmonie.* »

Par ces mots, il exprimait déjà l'importance des valeurs culturelles et patrimoniales des écosystèmes forestiers pour les sociétés humaines du XIX^e siècle.

Les individus de toutes les régions du monde ont toujours besoin aujourd'hui de ces espaces boisés pour satisfaire des aspirations qui vont bien au-delà de la seule fourniture des produits forestiers et autres biens et services écosystémiques.

Dans les pays du pourtour de la Méditerranée, ces aspirations de la société sont d'autant plus variées que les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés constituent une composante fondamentale des territoires méditerranéens.

Ils contribuent de façon significative au développement rural, à la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'à la sécurité alimentaire des populations riveraines.

Ils sont à la fois sources d'énergie, de nourriture, de revenus et de multiples autres services écosystémiques, souvent cruciaux pour plusieurs secteurs économiques majeurs de la région (agriculture, alimentation en eau potable, tourisme, énergie...).

Je ne citerai ici que quelques exemples comme la préservation de la biodiversité, la conservation des eaux et des sols, la fourniture d'espaces récréatifs, sans oublier le potentiel de stockage de carbone pour l'atténuation du changement climatique.

Les changements globaux qui affectent aujourd'hui le pourtour de la Méditerranée hypothèquent fortement l'avenir de ces écosystèmes forestiers et remettent en cause la fourniture durable de multiples biens et services aux populations riveraines.

En effet, l'évolution récente de nos sociétés, combinée aux changements climatiques, se traduit aujourd'hui par les phénomènes suivants : augmentation des risques de feux de forêts, dégradation des bassins versants par le phénomène d'érosion, accentuation des processus en cours de désertification et pertes de biodiversité.

Une réponse pertinente à ces changements globaux : le Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes adopté à Tlemcen (Algérie)

Une réponse à long terme à ces changements globaux passe par la mise en œuvre de la Déclaration de Tlemcen, adoptée lors de la troisième Semaine forestière méditerranéenne (Cf. pp. 375), et des principales recommandations proposées par les experts dans le document intitulé « *Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes : orientations politiques pour la gestion intégrée des écosystèmes forestiers des territoires méditerranéens* ».

Ce Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes (CSFM) est le fruit d'une longue dynamique régionale amorcée en avril 2011 à Avignon, en France, lors de la deuxième Semaine forestière méditerranéenne (II^e SFM). C'est à cette occasion que les Etats membres du Comité sur les questions forestières méditerranéennes de Silva

Mediterranea ont formulé pour la première fois leur demande pour l'élaboration d'un Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes.

C'est ensuite, en septembre 2012 à La Canée en Grèce, que les experts ont imaginé la structure de ce document qui vise à fournir des orientations politiques pour la gestion intégrée des écosystèmes forestiers méditerranéens.

Le CSFM est structuré de la façon suivante :

– une présentation synthétique de la situation des forêts méditerranéennes sur la base des informations disponibles dans l'Etat des forêts méditerranéennes (Cf. article précédent) ;

– trois objectifs principaux :

1. développer et promouvoir les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens,

2. favoriser la résilience de ces écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens face aux changements globaux,

3. renforcer les capacités et mobiliser les ressources nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens ;

– neuf axes stratégiques présentés sous forme de fiches synthétiques avec, à chaque fois, des résultats attendus et plusieurs recommandations proposées aux décideurs politiques.

Chacun des trois objectifs principaux propose la mise en œuvre de trois axes stratégiques prioritaires avec des résultats attendus et des recommandations concrètes pour la gestion durable des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens :

1.- Développer et promouvoir les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

– améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes ;

– renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural ;

– promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières au niveau des territoires méditerranéens.

2.- **Favoriser la résilience des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens** face aux changements globaux à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

– promouvoir la prévention des feux de forêts en intégrant l'évolution des risques liés au changement climatique en cours dans le pourtour de la Méditerranée ;

– gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour favoriser l'adaptation des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens au changement climatique d'ores et déjà en cours dans la région ;

– restaurer les territoires forestiers méditerranéens dégradés.

3.- **Renforcer les capacités des acteurs et la mobilisation des ressources** nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre des axes stratégiques suivants :

– développer les connaissances, les formations et la communication sur les forêts méditerranéennes ;

– renforcer la coopération internationale sur les forêts méditerranéennes ;

– adapter et renforcer les mécanismes de financement déjà disponibles et créer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes sur les forêts méditerranéennes.

Une session extraordinaire du Comité sur les questions forestières méditerranéennes de *Silva Mediterranea*, organisée à Rome en septembre 2012 à l'occasion du COFO (Comité des Forêts), a permis de valider la structure du document élaboré à La Canée avec les Etats membres. Le CSFM a ensuite fait l'objet d'un long processus de consultation des experts forestiers de toute la région méditerranéenne qui s'est terminé à Tlemcen en Algérie avec la présentation du document final aux participants à la troisième Semaine forestière méditerranéenne (III^e SFM) et l'adoption par le segment de haut niveau présidé par le Ministre algérien de l'Agriculture et du Développement Rural le 21 mars 2013.

Ce segment de haut niveau, animé par M. Francisco Mombiola (CIHEAM), a également adopté une Déclaration de Tlemcen.

Cette Déclaration de Tlemcen appelle les autorités politiques et administratives nationales, régionales et locales, ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens (gestionnaires publics ou privés et société civile) à développer ou à adapter leurs stratégies, politiques et modes de gouvernance aux objectifs du développement durable des territoires.

Elle demande également aux gestionnaires forestiers, aux experts et à la communauté scientifique de développer et de mettre en œuvre, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, des pratiques de gestion innovantes et durables des territoires, qu'il conviendra de diffuser et de partager entre les pays du pourtour de la Méditerranée.

Cette Déclaration de Tlemcen se termine par la décision de mettre en œuvre, tout en tenant compte des spécificités et besoins de chaque pays, les principales recommandations proposées dans le CSFM.

Le CSFM : un outil efficace pour renforcer la coordination des acteurs à différentes échelles géographiques ?

Lors de cette troisième Semaine forestière méditerranéenne, les pays du pourtour de la Méditerranée se sont donc dotés d'un outil

Photo 1 :

La 3^e Semaine forestière méditerranéenne à Tlemcen (Algérie). Au centre de la tribune : Christophe Besacier. Photo DA



stratégique pertinent pour développer ou adapter leurs politiques forestières aux nombreux enjeux globaux évoqués au début de cet article. Il conviendra à l'avenir de faire vivre ce CSFM en tenant compte des principales conclusions qui sont ressorties des débats lors de cette semaine.

Les participants ont insisté sur plusieurs opportunités (globale, régionale et nationale) offertes par ce type de document stratégique à savoir :

- améliorer la visibilité du secteur forestier et favoriser la mobilisation de ressources financières et humaines dans les prochaines années ;

- donner un cadre consensuel pour améliorer la coordination intersectorielle et promouvoir les partenariats entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés dans les pays de la région après sa prise en compte dans les politiques nationales publiques et privées ;

- contribuer à mieux canaliser/coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et/ou projets sous-régionaux et intersectoriels ;

- faciliter la définition et la promotion de positions communes sur les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens dans les forums internationaux ;

- servir de vision commune et de feuille de route aux membres du Comité sur les questions forestières méditerranéennes de *Silva Mediterranea*.

Lors des débats, les participants ont également insisté sur certaines conditions de mise en œuvre avec, en particulier, la nécessité de mobiliser les autres secteurs et tous les acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens.

Les principales recommandations formulées par les participants ont été les suivantes :

- adopter une approche intersectorielle s'articulant avec les politiques agricoles (i.e. systèmes agro-sylvo-pastoraux), de gestion des ressources naturelles (eau, bassins versants) et de développement territorial pour élaborer un plan d'action visant à mettre en œuvre ce Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes ;

- articuler cet exercice méditerranéen avec d'autres initiatives réalisées dans d'autres

régions et, en particulier, avec les dynamiques en cours au sein de l'Union européenne ;

- mobiliser des institutions responsables aux différentes échelles géographiques de la gouvernance forestière (nationale, régionale, locale) ;

- prendre en compte l'importance de la participation du secteur privé (propriétaires et entreprises) et des filières économiques actives, car elles sont des outils opérationnels de gestion durable des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens ;

- promouvoir la mise en œuvre d'approches participatives pour favoriser la contribution de tous les acteurs afin d'élaborer des diagnostics partagés sur la base de données fiables et accessibles à tous à travers :

- la mobilisation du « consommateur-financier » des forêts méditerranéennes ;

- la prise en compte du rôle que les ONG peuvent avoir dans l'identification des besoins et la mise en œuvre de projets spécifiques ainsi que dans la sensibilisation du grand public sur les défis majeurs et priorités du secteur forestier ;

- considérer l'équité dans la répartition des bénéfices des multiples biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens ainsi que pour les aspects fonciers et de droits d'usage ;

- renforcer les réseaux institutionnels d'échanges d'expériences sur les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens dans le pourtour de la Méditerranée.

C.B.

Christophe BESACIER
Expert Forestier
Département des
Forêts
Organisation
des Nations-unies
pour l'agriculture
et l'alimentation
(FAO)
Mél :
Christophe.Besacier
@fao.org

Webographie

Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes
<http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr/>

Etat des Forêts Méditerranéennes
<http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr/>

Déclaration de Tlemcen
<http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr/>